

PETITION CONTRE le PROJET PASCAL

L'annonce faite le 8 avril 2025 à l'ensemble des personnels concernés par le déménagement de Gentilly que le flex-office deviendrait la règle ne fait que confirmer la destruction certaine des conditions de travail des agents.

Nous demandons par cette pétition :

- L'abandon du projet de déménagement à Gentilly et de la densification des personnels de l'administration centrale.
- Le maintien de l'ensemble des sites actuels et le maintien des 36 173 m2 qu'ils représentent.
- L'abandon sur l'ensemble des sites des open space et du flex-office et la remise en place de bureaux permettant de travailler dans des conditions dignes et acceptables.

Nous estimons que pour cela, tout doit être mis en œuvre dans l'unité la plus large.

NOM prénom	Direction	Signature